

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** RX**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Plaque de plâtre**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Knauf Gips KG

Postfach 10

97343 Iphofen

Germany

Tel +49 (0)9323/31-0

Fax +49 (0)9323/31-277

Service chargé des renseignements:

Service de renseignements techniques

Tel +49 (0)9001/31-1000 (voir point 16)

E-mail Knauf-Direkt@Knauf.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Service de consultation en cas d'empoisonnement et toxicologie embryonnaire, Berlin

Tel +49 (0)30-19240

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** Néant.**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Dans sa forme compacte, le plomb fait partie des produits qui sont classifiés comme n'étant pas dangereux, mais dont l'emploi peut développer ou dégager des substances dangereuses. Le traitement du produit peut développer de la poussière ou de la fumée contenant du plomb. Le réchauffement des alliages au-delà du point de fusion développe des oxydes de plomb.

Une exposition exagérée par inhalation et/ou avalement de poussière ou fumée contenant du plomb peut entraîner perte d'appétit, anémie, malaise, insomnie, maux de tête, irritabilité, myalgie et douleurs des articulations, faiblesse musculaire, gastrite et altérations du foie.

2.2 Éléments d'étiquetage**Marquage selon les directives CEE:**

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Identification particulière de certaines préparations:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique: Mélanges****Description:**

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX

Panneau pare-feu en gypse, enveloppé de carton. Cœur constitué de plâtre additionné de faibles quantités d'amidon, d'agents tensioactifs ainsi que d'additifs de fibres pour renforcer la rigidité et la résistance au feu. Surface stratifiée en plaque de plomb. Le collage du panneau GFK avec la plaque de plomb est assuré par une colle de dispersion à base aqueuse.

Composants dangereux: néant

Remarque: Substances d'une valeur limite pour l'exposition au poste de travail, voir point 8.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:

En cas d'inhalation de poussière de plomb, éloigner le patient de la zone dangereuse, l'amener à l'air frais et faire appel à un médecin.

Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Tous les produits d'extinction conviennent.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Néant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

La fumée d'oxyde de plomb et la vapeur de plomb sont toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications Le produit n'est pas inflammable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière.

Ne pas inhaler la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Eviter la formation de poussière.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker à sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7778-18-9 calcium (sulphate de) (50-100%)

VME 10 mg/m³

CAS: 7439-92-1 plomb (2,5-10%)

VME 0,15 mg/m³

Remarque A = fraction alvéolaire, E = fraction inhalable

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

Eviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas de développement de poussière, porter le masque respiratoire à filtre FFP2.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: En cas de formation de poussière, porter des lunettes à protection latérale.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****Aspect:**

Forme: Panneau
Couleur: Cœur de plâtre : blanc, blanc-beige, blanc-gris
 Carton : beige, gris
 Film de plomb : gris métallisé

Odeur: Inodore

valeur du pH: Non pertinent à l'état de livraison, suspension 6-9

Changement d'état

Point de fusion: La plaque de plomb a un point de fusion de 327 °C.

Point d'ébullition: Non applicable.

Point d'éclair Non applicable.

Densité: Panneau de construction : 0,8 - 0,9 g/cm³
 Film de plomb : 11,3 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: env. 2 g/l (sulfate de calcium x 2 H₂O) à 20 °C

9.2 Autres informations Le panneau de plâtre n'est pas combustible, classe de matériau de construction A2 selon DIN 4102, 1ère partie.
 Décomposition thermique du plâtre :
 en CaSO₄ et H₂O env. 140 °C
 en CaO et SO₃ env. 1000 °C

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique**Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Eviter l'effet de l'humidité.

Températures pouvant entraîner de la vapeur de plomb ou de la fumée d'oxyde de plomb (chaleur rouge).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Forts agents oxydants.

Nitrate d'ammonium

Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:****Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Pas d'effet d'irritation.**des yeux:** Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Le plomb est utilisé comme composant de sécurité pour la stratification du produit. Une intoxication aiguë après un avalement ou un contact de la peau est improbable. En raison de la mauvaise résorbabilité par les muqueuses intestinales, des doses extrêmement élevées peuvent tout au plus provoquer des signes aigus d'intoxication. D'après les connaissances assurées de la médecine du travail, l'absorption du plomb par la peau intact n'est pas envisageable. Une absorption accrue et prolongée de poussières contenant du plomb peut enrichir le taux de plomb dans le sang. En cas de grossesse, un risque d'endommagement de l'embryon doit être considéré comme probable. En cas d'exposition de femmes enceintes, un tel risque ne peut être exclu même si la valeur MAK est respectée.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:** -**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Dans la mesure du possible, le plomb doit être recyclé.

Catalogue européen des déchets

17 08 02 matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques
17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

17 04 03 plomb

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 No ONU**
ADR, IMDG, IATA

néant

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX

| | |
|--|-----------------|
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | |
| ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| ADR, IMDG, IATA | |
| Classe | néant |
| 14.4 Groupe d'emballage | |
| ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (VwVwS Allemagne 17.05.1999): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique:

Knauf Gips KG, Abteilung Nachhaltigkeit und REACH, 97343 Iphofen

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Un appel à Knauf Direkt coûte 0,39 €/minute. Les appelants dont le numéro de téléphone n'est pas enregistré dans la base de données de Knauf Gips AG, par ex. les maîtres d'ouvrage privés ou les non-clients, paient 1,69 €/minute depuis le réseau fixe allemand. Le prix des appels provenant d'un réseau portable dépend du fournisseur et de ses tarifs.